

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18829 - 73ÈME ANNÉE

Journée mondiale du refus de la misère

La pauvreté ronge La Réunion



Ce 17 octobre, c'est la Journée mondiale du refus de la misère. À La Réunion, une étude de l'INSEE estime qu'en 2014, 40 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté.

La Journée mondiale du refus de la misère a lieu le 17 octobre. À l'initiative d'ATD Quart Monde, une manifestation est organisée aujourd'hui à Champ-Fleuri, Saint-Denis. Une délégation du PCR sera présente. Cet événement a un écho particulier à La Réunion. En effet, selon une étude de l'INSEE, 40 % des Réunionnais vivaient sous le seuil de pauvreté dans notre île en 2014.

À l'échelle de la France, ATD Quart Monde estime qu'entre 2000 et 2014, le nombre de personnes sous le seuil de très grande pauvreté a augmenté de plus de 43 %. C'est le signe d'un système qui n'arrive pas à régler ce problème, bien au contraire.

C'est le même système qui est plaqué à La Réunion. Il produit donc les mêmes effets alors que la situation de départ est encore plus grave. La France fait partie du groupe des pays les plus riches du monde, elle n'arrive pas à mener une politique qui fasse reculer la pauvreté.

400.000 pauvres en 2030 ?

L'éradication de la pauvreté figure pourtant dans les Objectifs du développement durable adoptés par l'ONU et donc par la France en 2015. L'échéance est fixée à 2030. Dans

d'autres pays du monde, des politiques sont mises en œuvre pour atteindre cet objectif. Elles donnent des résultats positifs.

En 2030, La Réunion approchera du million d'habitants. Si rien ne change, elle comptera au moins 400.000 pauvres. Comment parler de développement durable avec un nombre aussi important de personnes vivant sous le seuil de pauvreté ? L'éradication de la pauvreté à La Réunion passe donc par une rupture avec toutes les politiques mises en œuvre jusqu'à présent. Il est notamment nécessaire que l'objectif principal soit la création d'emplois à La Réunion. C'est ainsi que la pauvreté commencera à reculer.

M.M.

19e Congrès du Parti Communiste Chinois -3-

Des Communistes en phase avec leur temps

Le 19e Congrès du PCC se tient dans le contexte du “double centenaire” : la révolution d'octobre 1917 en Russie et, dans 4 ans, la création du PCC, en 1921. Beaucoup d'encre a déjà coulé depuis que la Chine a opté pour son intégration à l'économie mondiale afin de récupérer le retard accumulé sur les autres nations qui ont pillé ses ressources naturelles, culturelles et humaines. La Chine est toujours un pays en développement, proclament régulièrement ses dirigeants qui reconnaissent, par ailleurs, que la voie suivie actuellement est la bonne, notamment pour éradiquer la pauvreté. Le 19e Congrès va rappeler l'objectif d'accomplir ce qu'ils qualifient “le grand rêve de la nation chinoise”.

Cependant, si tous les peuples rêvent d'une grandeur nationale, l'urgence collective est de sauvegarder la vie, la biodiversité qui est objectivement menacée de disparition. Certains experts disent même que c'est déjà trop tard. La prise conscience a tardé à cause de la guerre permanente du capitalisme qui focalise les regards et les moyens sur les conflits desquels il tire du profit. Si le Président chinois s'est distingué à Davos par son discours fondateur, n'oublions pas l'autre intervention qu'il avait tenu en Suisse à propos de “la communauté de destin de l'Humanité”. Dit autrement : nous nous sauvons ensemble ou pas du tout. En 2002, à Johannesburg Jacques Chirac avait eu la formule de la maison qui brûle alors que nous regardons ailleurs.

Le travail des communistes réunionnais

A La Réunion, c'est en 1996 que Paul Vergès et Philippe Berne ont tenu la conférence de presse mémorable, en pleine campagne de législative partielle dans laquelle le PCR était très engagé. Tout s'est ensuite accéléré : proposition de loi au Sénat “tendant à conférer à la lutte contre l'effet de serre et à la prévention des risques liés au réchauffement climatique la qualité de priorité nationale et portant création d'un observatoire national sur les effets du réchauffement climatique...”. La loi fut votée à l'unanimité et Paul Vergès présida l'ONERC depuis sa création, en 2001 et jusqu'à sa mort l'an dernier. Le PCR intégrera également

dans ses analyses d'autres questions qui déstabilisent le monde : la démographie, la mondialisation et l'innovation.

Ce travail des communistes réunionnais est un bien commun à la disposition de la communauté humaine, sur toute la planète. En 2014, année précédant le Sommet des Chefs d'Etat de la COI, le Sénateur communiste déposa “une proposition de résolution relative à une nouvelle politique énergétique et à un co-développement durable et solidaire dans l'océan indien”. Saluée positivement par la COI, l'initiative resta lettre morte au gouvernement, un an seulement avant la tenue de la COP21, à Paris. Ce refus souligne, de fait, l'absence de réflexion des dirigeants politiques gouvernementaux, en France, ainsi que l'incohérence de l'action publique.

De la Chine à La Réunion, les Partis Communistes assurent un rôle essentiel d'acteurs du nouveau monde qui naîtra de la lutte pour atténuer la hausse de la température et la maintenir en dessous de 1,5 degré, sur tout le siècle. Tout doit être subordonné à cette tâche prioritaire qui entraînera la résolution des autres problèmes graves. Dès lors, 1,3 milliard d'habitants ou un million, nous avançons vers une société frugale et une économie économe, c'est à dire un modèle de dépassement du capitalisme, fut-il le plus élaboré. En ce sens, les frasques du Président des Etats Unis pourraient être considérées comme une illustration du vieux monde, égoïste, en décrépitude, déjà hors du temps.

Ary Yée Chong Tchi Kan

De la Chine à La Réunion

Conférence-débat de Témoignages

Centenaire de la Révolution de 1917 en Russie

De nombreux événements ont lieu, en ce mois d'octobre 2017, pour célébrer le centenaire de la Révolution de 1917 en Russie et son impact dans le monde.

Cent ans après, quelles leçons nous laissent l'avènement de ce régime politique inédit ?

“Témoignages” vous invite à en débattre, ce mardi 17 octobre 2017 à 17H à l'hôtel le Saint-Denis.

Edito

Le FMI demande d'augmenter les impôts des riches, le gouvernement fait le contraire

Le projet de Budget 2018 du gouvernement prévoit d'importantes réductions d'impôts pour les plus riches. Plus le patrimoine est important, plus les réductions sont fortes. Or, le FMI, qu'il est difficile de suspecter d'une quelconque sympathie pour les communistes, vient contredire l'orientation du gouvernement. Voici ce que rapporte un article de « 20 minutes » :

« C'est une prise de position qui a de quoi surprendre. Pointant les inégalités croissantes dans la répartition des richesses, le Fonds monétaire international (FMI) a déclaré ce mercredi qu'il fallait davantage taxer les plus fortunés pour favoriser la croissance. »

« La plupart des pays développés ont été le théâtre d'un creusement notable des inégalités de revenus principalement causé par l'augmentation des revenus de marché du 1 % des plus riches », notent les experts du FMI dans la dernière édition du « Moniteur des finances publiques » dévolée mercredi.

« Une hausse des taux d'imposition les plus élevés ne ferait pas de mal à la croissance »

L'institution monétaire, dirigée par Christine Lagarde, a donc lancé « un ferme avertissement aux dirigeants politiques. En réduisant les impôts des riches, les gouvernements risquent de saper la croissance économique ».

La présidente du FMI a toutefois assuré que cette proposition s'adressait principalement aux économies avancées, qui ont réduit les impôts sur les plus riches et sur les sociétés ces dernières années. Dans ces pays, « une hausse des taux d'imposition les plus élevés ne ferait pas de mal à la croissance », a-t-elle précisé. »

Cette prise de position souligne que la croissance des inégalités met en danger le modèle dominant. Le FMI se sent donc obligé d'intervenir pour tenter de rappeler à l'ordre ceux qui font passer avant tout l'intérêt de la classe des plus riches. Il appelle donc à les faire contribuer davantage. C'est tout le contraire de l'orientation choisie par ce gouvernement.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Au sujet du Lévothyrox « nouvelle formule »

Lévothyrox : un nouveau scandale sanitaire

La faute aux médecins, la faute aux pharmaciens qui ne lisent pas les lettres envoyées par l'ANSM. Mais pas, surtout pas, la faute à MERCK et à l'ANSM.

Note : Tous les propos entrecroisés sont de Dominique Martin, directeur de l'ANSM

À l'adresse <http://www.liberation.fr/france/2017/10/11/dominique-martin-levothyrox-le-p-rob-lem-vient-de-dosages-mal-adap-tes_1602529> on peut lire l'interview de Dominique Martin, directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire des produits de santé (ANSM) et vous verrez que, pour lui, le nouveau Lévothyrox est un médicament parfait. Sauf que, à maintes reprises, M. Martin se prend les pieds dans le tapis et détruit son argumentation.

Mais, bon, si le Lévo nouvelle formule est parfaitement équivalent au Lévo ancienne formule, pourquoi a-t-il engendré autant de maux et parfois d'effets aussi graves ?

Des effets graves ? Que nenni dit M. Martin « si l'on se réfère aux normes internationales, il n'y en a pas eu, il n'y a pas eu de décès » nous dit, sans rire, le directeur de l'ANSM en précisant bien : « si l'on se réfère aux normes internationales ».

Pour les Réunionnais, voilà qui ne nous rappelle rien de bon. En 2005, en pleine épidémie du chikungunya, le préfet et le responsable de l'agence régionale de santé (succursale de ce qu'on appelle aujourd'hui l'ANSM de M. Martin) avaient publiquement et vigoureusement contesté la possibilité de décès dus au chikungunya par cette phrase : « la littérature médicale ne rapporte pas de décès dus au virus du chikungunya ». En somme, s'ils avaient eu l'intelligence de se conformer à la littérature médicale, les Réunionnais qui en mouraient* n'auraient pas dû décéder du chikungunya. Point final !

Et, l'interview de M. Martin nous le prouve, l'histoire se répète, car selon le rapport défendu par Dominique Martin (accrochez-vous bien, il faut suivre) : « les troubles apparus sont des troubles de l'équilibre thyroïdien, liés aux changements de traitements. Ce sont des symptômes connus, d'hyper ou d'hypothyroïdie. C'est donc bien lié au

passage d'une formulation à une autre, mais ce n'est pas la nouvelle formule qui est en cause, ni les nouveaux excipients ». Lisez l'interview de Dominique Martin publiée par Libé : nous n'avons rien ajouté, rien retranché.

On décrypte ?

Mme Buzyn, notre ministre de la santé, M. Dominique Martin, de l'ANSM, les labos MERCK, nous ont seriné que la nouvelle formule du Lévothyrox était exactement la même que l'ancienne. Et pourtant, aujourd'hui M. Martin nous dit que les maux engendrés « sont liés au passage d'une formulation à une autre ».

Vous avez compris ? Les effets de l'ancien Lévothyrox sont égaux à ceux du nouveau Lévothyrox puisque le principe actif du médicament est rigoureusement le même. Jusqu'ici, tout le monde suit ? Mais, pour Mme BUZYN, M. Dominique Martin, MERCK, les deux formules disposant exactement du même principe actif (l'ancienne parfaitement tolérée par les 3 millions de personnes supplémentées et la nouvelle ayant causé des réactions indésirables se prolongeant sur plus de 6 mois à au moins 300 000 personnes) sont rigoureusement bioéquivalentes. Et, comme pour mieux nous donner le vertige, M. Martin précise « les troubles apparus sont des troubles de l'équilibre thyroïdien, liés aux changements de traitements. Ce sont des symptômes connus, d'hyper ou d'hypothyroïdie. C'est donc bien lié au passage d'une formulation à une autre mais ce n'est pas la nouvelle formule qui est en cause, ni les nouveaux excipients ».

On résume ?

Un point positif tout d'abord : M. Martin a abandonné la formulation méprisante et d'une rare violence à l'encontre des patients subissant des maux inconnus d'eux jusqu'alors, « c'est dans votre tête que ça se passe ! ». Puis une lapalissade et un « enfon-

çage » de porte ouverte :

1 - si vous prenez du Lévothyrox, c'est pour compenser une défaillance ou une ablation partielle ou totale de votre glande thyroïde. Vous pouvez alors être en hyperthyroïdie ou en hypothyroïdie. Sûr et certain que les 3 millions de supplémentés en Lévothyrox, leurs parents, leurs enfants et petit-enfants, amis et alliés, près de 20 millions de personnes, découvrent enfin, grâce à M. Martin, les raisons pour lesquelles le Lévothyrox leur est indispensable ! Un peu comme si on disait à un diabétique : tu ne le savais sans doute pas mais si tu t'injectes de l'insuline c'est parce que ton pancréas ne sait plus en produire ou en réguler le taux. Ça c'est de l'info !

2 - Toujours du même M. Martin : les troubles éprouvés — avec une formulation du principe actif rigoureusement la même — avec un dosage rigoureusement le même sont « donc bien liés au passage d'une formulation à une autre » MAIS, mais mais, « mais ce n'est pas la nouvelle formule qui est en cause ».

Bon, alors, si ce n'est pas la nouvelle formule, peut-être sont-ce les excipients puisque le lactose (Lévo ancienne formule) a été remplacé par du mannitol et de l'acide citrique anhydre ?

Perdu !

M. Martin nous l'assure « les nouveaux excipients » ne sont pas en cause non plus.

Alors quoi ? Le principe actif, — la thyroxine — est le même, les dosages sont les mêmes, et les excipients ne sont responsables de rien. Alors, alors, alors ? L'emballage peut-être ?

Et M. Martin n'hésite pas à recourir au mensonge : « Depuis une semaine, il y a le retour transitoire de l'ancienne formule, en tout cas dans sa version allemande, l'Euthyrox, et cela pour 90 000 patients ». Vous suivez toujours ? 300 000 personnes ont fait part de leur maux et demandé le retour à l'ancienne formule. Combien, faute d'accès à internet, n'ont pu faire de même ? Mais restons-en à ces 300 000 patients qui

ont demandé ce droit de disposer de leur médicament — ancienne formule — rendu introuvable en France mais distribué en Espagne, en Italie, en Allemagne, etc. Et que leur répond M. Martin ? Un tiers d'entre vous seulement aura droit à ce médicament en France... Car tel est son bon plaisir ?

Les 2, 3 et 4 octobre, de passage en France continentale, je suis allé dans des pharmacies, munie de l'ordonnance de mon médecin traitant pour me faire délivrer de l'Euthyrox 125. Dans le Gers pas de livraison. Aire sur Adour, Toulouse, Bordeaux, Bayonne, toujours la même réponse : nous sommes près de 23 000 pharmacies pour 90 000 boîtes, c'est ingérable ! Nous ne faisons qu'aggraver un sentiment d'injustice ! Et nous nous sentons coupables de ne pouvoir rien faire !

Et, inconscience, ignorance ou goût du mensonge, M. Martin ajoute que l'Euthyrox venu d'Allemagne sera délivré à : « [90 00] patients choisis à partir d'un arbre de décisions que réalise le médecin ». Woaow ! Cet « arbre de décision » ça fait super organisé ! Mais c'est faux, totalement faux !

M. Martin nous dit que le rapport a étudié « 14 600 effets secondaires signalés » et 90 000 boîtes ont été commandées. $90\,000 - 14\,600 = 75\,400$. Comment M. Martin « [qui ne peut] pas contacter directement les patients » a-t-il fait pour établir son « arbre de décisions réalisé par le médecin » pour distribuer les 75 400 boîtes restantes à des inconnus ?

Comment l'aurait-il pu puisqu'il nous dit que « entre mars et avril, douze envois [de l'ANSM] ont été effectués aux différents professionnels, endocrinologues, pharmaciens, généralistes. Nous avons ainsi calculé avoir eu près de 400 000 contacts. Et pourtant, cela n'a pas fonctionné ».

Et, là, pour son « arbre de décision », miracle ! En 3 semaines, en concertation avec les médecins, M. Martin se targue d'avoir pu dé-

terminer à qui — et selon quel dosage — il fallait attribuer les boîtes du Lévothyrox Merck-Allemagne dans toute la France ! Trop fort, M. Martin ! Trop fort ! Surtout que, tout à la fin de son interview, M. Martin démolit tout seul son argumentation : « Pour le Valproate [générique de la Dépakine], on a une fiche patient incorporée dans la boîte [depuis le 15 février 2017]. Et pourtant, encore plus d'un professionnel de santé sur deux n'applique pas l'ensemble des conditions de prescription et de délivrance ».

On résume : depuis le 15 février 2017, alors qu'on sait tous les risques liés à la Dépakine, le directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire des produits de santé (ANSM), M. Martin, nous déclare qu'en 8 mois, il a été dans l'incapacité totale à communiquer efficacement avec 138 177 des 276 354 médecins inscrits au tableau de l'Ordre (chiffres 2014). Mais, il faut lui pardonner, c'est pas sa faute mais — une fois encore — celle des médecins ! Et M. Martin, qui nous assure avoir pu, en 3 semaines, établir un arbre de décision avec 276 354 médecins pour répartir 90 000 boîtes d'Euthyrox, nous révèle avoir été incapable, en 8 mois, de contacter 138 177 médecins pour leur demander de remplir la fiche patient incluse dans chaque boîte de Valproate-Dépakine alors que les risques encourus sont irréversibles. Rappelez-moi quelles sont les missions du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire des produits de santé (ANSM) ?

« L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), créée par la loi du 29 décembre 2011, est chargée du renforcement de la sécurité sanitaire des médicaments et des produits de santé. L'Agence a pour missions de garantir la sécurité des produits de santé tout au long de leur cycle de vie, depuis les essais initiaux jusqu'à la surveillance après autorisation de mise sur le marché, et

d'offrir un accès équitable à l'innovation pour tous les patients. L'ANSM est l'autorité unique en matière de régulation des recherches biomédicales. L'ANSM, qui s'est substituée à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) le 1er mai 2012, est un établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Santé » (www.service-public.fr mise à jour en date du 8 août 2017).

Et pourtant, à la lecture de l'interview de M. Martin à Libé, j'ai du mal à me sentir rassuré.

Et vous ?

Jean

EPIDEMIE DE CHIKUNGUNYA A LA REUNION Point au 22 juin 2006 pour la semaine 24 allant du 12 au 18 juin 2006

Document préparé par la Cire La Réunion-Mayotte

Les résultats montrent que l'incidence très élevée du chikungunya à la Réunion à partir de la fin du mois de janvier 2006 s'est accompagnée d'une surmortalité qui s'est poursuivie au cours des mois de février, mars et, à un niveau moindre, en avril 2006.

[...] Au total, 273 signalements de cas graves (nécessitant le maintien d'au moins une fonction vitale) des patients âgés de 10 jours et plus, suspectés par les praticiens d'être associés au chikungunya, ont été reçus. [...] Par ailleurs, ont été dénombrées 40 infections materno-néonatales confirmées et 4 infections materno-néonatales suspectes. [...] Le cumul estimé des cas infectés au cours de cette épidémie [...] s'élève au total à un peu plus de 265 000.

(CIRE - Cellule de l'InVS en région Océan Indien (Réunion-Mayotte))

Insee-Réunion : La Réunion comptait alors 775 000 habitants.

34 % de la population ont contracté le chikungunya. Rapportés à la population de la France continentale en 2005 : 61 millions d'habitants, ce seraient 20 millions d'habitants qui auraient contracté le chikungunya.

In kozman pou la rout

« Kan lo shat lé pa la, lo ra i fé lo bal »

Sa sé in kozman néna in é partou, dann tout péi, dann tout popilasyo, dann tout lang. Lé forcé ! Pars in pé partou néna lo shate é in pé partou lo shat avèk lo ra i manz pa in grinn sèl ansanm. Inn i èm pa l'ot : lé konmsa épa otroman. Antansyon kant mèm dsi nout manyèr kroir in z'animo I yèm pa l'ot pars défoi sa lé vré arienk dann nout tête. In légzanp : I di pa koshon d'Inn avèk lo ra i antan pa. Oui, i di sa mé moin la vi avèk mon dézyé koshon d'Inn avèk lo ra apré manz manzé volaye ansanm. I di pa lo shien avèk loshat i antan pa : moin la vi In shyène apré donn tété son pti épi bann ti shate galman... Alon di nout kozman lé vré pou aplik sa dann d'ot ka : la métrès i sort in n'éstan é marmaye l'ékol i fé dézord. Sa lé vré ! Na d'ot ka ankor lé vré, mé pou l'instan mi domann azot fé travaye z'ot tête la dsi é ni artrouvpli d'van sipétadyé.

Oté

In politik pou La rényon, par bann rényoné, isi La Rényon

Moin lé a d'mandé si zot i sa pa fini par majine la tête Justin i tourn an ron, i fé sanblan li fish, mé pou rotourn l'androi li sort... Si zot i vé konète si sa i trakas amoin, m'a dir azot non pars in vérité di in foi, i rès in vérité, répété mil foi lé touzour in vérité. In mansonz di in foi, i rès in mansonz, di mil foi i rès in mansonz galman. An kontrèr d'sak bann manipilatèr i di, in mansonz mèm rabashé in bonpé foi i vien pa in vérité-mèm si désèrtin moun, mèm si bann gran kantité d'moun i fini par konfonn lo vré avèk lo fo, la vérité avèk la mansonjri.

Donk, dann mon majinasyon, souvan dé foi, mi poz amoin késtyon dsi la politik é mi domann amoin kèl politik i konsèrn amoin, dsi kèl politik mi pé pèz in pé, é sirtou koman mi pé pèz in pé plis dsi la politik mi sousyé ziska lo tréfond mon kèr... Mi sort lir in dépèsh dsi bann rézo sosyal in boug zanbrokalé konm moin avèk lo mélanj tout kalité d'moun i sort in pé partou. Donk alala lo boug i di : li vé vanj pou transform la politik dann son péi. Mi pans : ala in frèr dann mon pansé ! Mé mi arlir sak li ékri épi mi apèrsoi sé la politik La Frans. Pins amoin pou konète si mi rèv pa !

Ala in moun, i pans séli k'i fé marsh la politik La Frans. Erare humanum est ! La pa nou bann rényoné, pti kolon dovan l'éternel i tras lo bann lign in bon politik pou La Frans. Mi domann amoin, si d'après li, bann l'égzagono i rokoné anou sinplomman lo droi tras la politik pou zot. M i pans ké non !.. Mi pans ké non, mé an finn kont sa la pa in n'afèr i intèrès amoin.

Antansyon, moin lé konsèrné pars si na in mové loi - in zanr de loi i raz demoun a sèk ébin moin sar galman razé a sèk. Si na in bon loi i pass la pomade dsi mon blésir ébin va adousi mon blésir. Mé san shanj lé shoz dann lo sans mi voudré kosa k'sa i ansèrv amoin ? Shanj lé shoz konm mi voudré sé shanj lé shoz dann mon péi-La Rényon - épi fé an sort ké nou sé lo bann z'aktèr pou lo shanjman. Konm moin la atann in zour in kamarad l'après di : in shanjman, pou ban rényoné, par bann rényoné, isi La Rényon.

Alé ! Ni artrouv pli d'van si zot i vé. Pou parl de koué ? Pou parl lé shoz i intèrès nout péi, é i intèrès bann rényoné.

Justin